



Présentation du

CRéSaM



CRéSaM asbl

Le CRéSaM en quelques mots

Reconnue comme « Centre de référence en santé mentale » par le décret du 3 avril 2009, l'asbl CRéSaM soutient l'action des professionnels des services de santé mentale et leur intégration dans le réseau de soins en santé mentale. Le CRéSaM peut aussi conclure des conventions avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires privés, afin d'élargir ses missions à l'ensemble des acteurs de santé mentale.

Sa **finalité** est de contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale en Wallonie avec les différents acteurs concernés (santé mentale, 1ères lignes, usagers et familles, etc.)

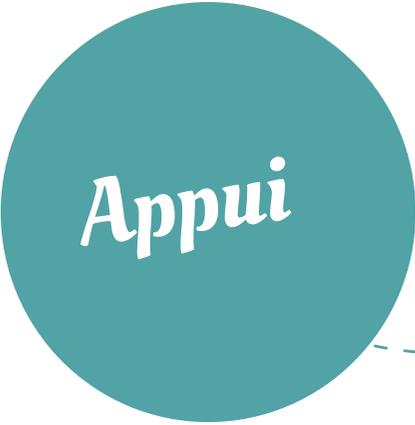
Concertation

Le CRéSaM met en place des **concertations transsectorielles et transrégionales** autour des préoccupations du secteur. En sa qualité de centre de référence, il invite tous les acteurs de la santé mentale à échanger sur leurs pratiques.





Comment peut-on vous aider ?



Appui



*dans la réalisation de
vos objectifs*

Vous avez besoin d'aide pour (re)penser votre projet de service de santé mentale ? Vous souhaitez être formé dans différents domaines ? Ou plutôt mettre sur pied une concertation avec d'autres services de santé mentale (SSM) ? Vous cherchez des informations sur le décret relatif aux services de santé mentale ? ...

Pour toutes ces demandes et bien d'autres encore, nous sommes à votre disposition pour vous aider ! L'appui peut être individuel ou collectif. Il se déroule soit sur site, soit au CRéSaM. Des réponses peuvent également être apportées par téléphone ou par mail.

Quelques exemples

Vous trouverez sur <http://www.cresam.be/projets/> un onglet détaillant les projets menés par le CRéSaM. On y trouve, entre autres, plus de détails sur la fonction de liaison, la fonction sociale, la direction thérapeutique ou la direction administrative. Ces différents projets ont abouti à une synthèse qui vous permettra d'avoir une vue d'ensemble à un instant T sur les pratiques en SSM.

pour valoriser des pratiques et initiatives développées sur le terrain en vue d'établir des repères pour les acteurs de santé mentale



Observatoire

Nous restons attentifs aux pratiques de terrain pour mieux cerner les enjeux, les pratiques inspirantes mais aussi parfois les difficultés que vous pourriez rencontrer dans le cadre de votre travail. À travers cet observatoire, nous souhaitons offrir aux acteurs de santé mentale un espace de réflexion autour de l'évolution des pratiques, d'échanges d'outils et de partage d'expériences. Le tout, dans l'optique d'un enrichissement mutuel et en vue d'une amélioration constante des réponses possibles à la souffrance psychique.

Nous proposons des webinaires directement accessibles sur notre site afin de mettre en lumière différentes façons d'agir en santé mentale et de favoriser les échanges entre professionnels. Vous pouvez d'ores et déjà en trouver sur les téléconsultations, la fonction de l'interprète dans la clinique de l'exil, le soutien à la santé mentale des adolescents ou encore les pratiques thérapeutiques de groupe via ce lien : <https://www.cresam.be/observatoire-des-pratiques/>.

UpTIC

Nous développons également une mission d'observatoire des usages et des usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo (projet UpTIC). L'Observatoire « Vies Numériques » a pour objectif d'apporter un complément d'information à travers un rapport annuel destiné aux acteurs de terrain et aux pouvoirs publics afin de les soutenir dans la construction de leurs actions, tant au niveau préventif que curatif.



Recherche

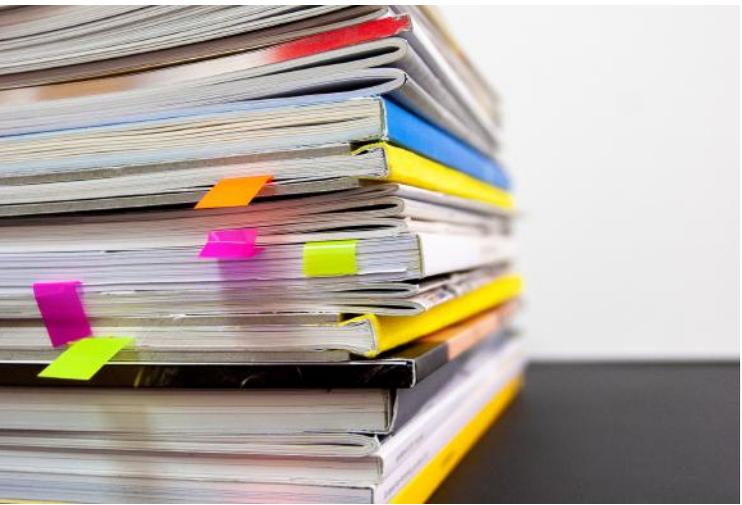
pour améliorer les connaissances dans le domaine de la santé mentale et appuyer les services du secteur

Nous répondons aux sollicitations concernant les recherches antérieures (double diagnostic, situations complexes...) que nous avons menées et nous investiguons de nouvelles thématiques (participation des usagers, morcellement des politiques publiques...).

Nous poursuivons également le travail sur des thématiques spécifiques (ressources en santé mentale, exil, UpTIC, repères pour une politique wallonne de santé mentale, enfance...).

Tous les fruits de ces recherches sont publiés et diffusés pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Une thématique vous intéresse plus particulièrement et vous souhaitez l'approfondir ? N'hésitez pas à nous contacter !



*sur la santé mentale
(offre en santé
mentale, actualité du
secteur, etc.)*

Information

Nous rassemblons les coordonnées de tous les services de santé mentale wallons et les mettons à disposition sur notre site Internet. Nous menons également des projets d'information pour aider chacun à situer les services de santé mentale dans l'offre générale de santé mentale en Wallonie. Vous trouverez plus d'infos sur la page consacrée : <https://www.cresam.be/offre-en-sante-mentale/>.

Nous diffusons des informations concernant l'actualité des services de santé mentale et plus largement du secteur (événements, nouvelles circulaires, actualité politique et sociale,...) via [cresam.be](https://www.cresam.be) et notre newsletter

www.cresam.be

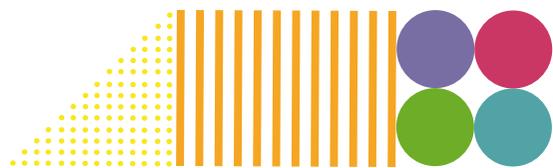
*N'hésitez pas à vous inscrire
à notre newsletter via notre
site [cresam.be](https://www.cresam.be) ou en
envoyant un mail à
cresam@cresam.be*



Le Courrier du CRéSaM

mais aussi sur nos pages Facebook, LinkedIn et YouTube

**N'hésitez pas à
nous communiquer vos
informations (actualités,
événements, etc.) pour que
nous puissions en informer
le secteur**





Vous avez une demande à nous transmettre ?

Merci d'envoyer votre demande par mail à cresam@cresam.be ou par téléphone au 081/25.31.40



S'il s'agit d'une demande succincte, telle qu'une demande d'information, nous vous répondons dans les plus brefs délais.

Nous respectons le principe de confidentialité !

S'il s'agit d'une demande plus conséquente telle que la mise en place d'un nouveau projet, nous en discutons en équipe avant de vous donner une réponse. Nos réunions d'équipe ont lieu tous les 15 jours. Elles nous permettent de faire le point sur les nouvelles demandes et de pouvoir y donner suite quand c'est possible.



Semaine de la santé mentale

semaine-sante-mentale.be



Chaque année autour du 10 octobre, Journée mondiale de la santé mentale

Une Semaine de la santé mentale pour découvrir les services d'aide et de soins en santé mentale, pour déstigmatiser et sensibiliser à l'importance de prendre soin de la santé mentale. Diverses activités sont organisées tout au long de cette semaine (journée d'étude, portes-ouvertes, activités artistiques, festives, culturelles, sportives, etc.).

***C'est décidé !
L'année prochaine, je m'inscris
en tant qu'organisateur d'une
activité pour faire connaître
mon service et participer aux
objectifs de sensibilisation et
déstigmatisation !***



Avec le soutien de *Lilly*

Reintegration Award

Le Reintegration Award met à l'honneur toute initiative belge visant la réintégration des personnes en souffrance psychique. Deux projets sont récompensés par un soutien financier. Cet événement convivial permet d'aller à la rencontre des usagers et des professionnels de tous les horizons.

Vous avez développé un projet qui encourage l'intégration et/ou la déstigmatisation des personnes en souffrance mentale ? Si oui, alors cet événement est fait pour vous !
Plus d'infos sur <https://www.cresam.be/projets/reintegration-award/>

Comment contacter le CRéSaM ?

*Nous nous
ferons
un plaisir de
vous répondre !*



Centre de Référence en Santé Mentale
Boulevard de Merckem, 7 - 5000 Namur



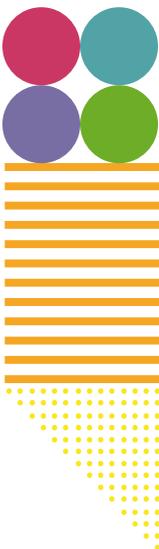
cresam@cresam.be



081/25.31.40



www.cresam.be





CRéSaM asbl



Le CRéSaM est agréé
et subventionné par
la Région wallonne

